



## AU FAIT

# LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST 26 JANVIER 2021

### RENCONTRE DES CONSEILS D'ÉCOLES

Les représentants des conseils d'école ont eu la chance de partager leurs projets et leurs préoccupations devant le conseil d'administration. Parmi les belles initiatives mises de l'avant, le conseil d'école des Beaux-Lacs organise depuis quelques années une journée axée sur la santé mentale, avec des sessions spécifiques pour les élèves du secondaire et même pour les parents. À Plamondon, le conseil d'école a décidé de préparer des paniers de ressources en français pour attirer de nouvelles familles francophones.

Quant au conseil d'école de l'école du Sommet, il participe à l'organisation d'activités culturelles pour les jeunes, tel le Carnasucré et se dévoue à l'entretien de l'aménagement paysager de l'école. À Cold Lake, le conseil d'école tente d'impliquer davantage les parents anglophones et souhaite combler le besoin d'une garderie francophone dans la communauté.

À l'école Sainte-Catherine, le conseil d'école a participé à l'élaboration d'une salle sensorielle ainsi qu'à un corridor actif pour les élèves. Enfin, pour pouvoir retenir davantage sa population étudiante, le conseil souhaiterait l'expansion de l'école, jusqu'au secondaire.

### GESTION DE LA PANDÉMIE

Depuis le 11 janvier 2021, les élèves de la prématernelle à la 12e année sont de retour en classe, selon les consignes sanitaires recommandées par AHS. Toutes les mesures du plan de retour en classe du CSCE sont en vigueur. Le personnel enseignant était heureux d'accueillir de nouveau les élèves, puisque ceux de la 7e à la 12e année étaient en apprentissage à la maison depuis le 30 novembre 2020. Un seul cas déclaré positif à la COVID-19 a été rapporté dans une des écoles du conseil scolaire en décembre et le traçage des contacts rapprochés a pu rapidement être effectué. De nouvelles classifications ont été identifiées par Alberta Health Services pour communiquer le niveau de cas dans les écoles.



## SERVICES À L'ENFANCE

Une nouvelle loi provinciale sur les services de garde est entrée en vigueur le 1er février. La *Early Learning and Child Care Act* permettra une plus grande transparence auprès des parents et plus de flexibilité dans le fonctionnement des services de garde. Le processus d'obtention et de renouvellement des permis sera aussi simplifié.

De plus, le CSCE a décidé de s'associer avec le CSNO dans la création d'un projet de trois ans pour faciliter le réseautage, le soutien des parents et l'achat de ressources pour la francisation et la littératie. Une demande de plus de deux millions de dollars a été faite auprès du fédéral pour financer le projet ainsi que pour appuyer l'ouverture d'une garderie francophone à Cold Lake.

## RÉTENTION DES ÉLÈVES AU SECONDAIRE

Un rapport du ministère de l'Éducation sur la mobilité des élèves francophones au secondaire a été publié en décembre. Dans ce rapport, on apprend que le CSCE a le plus haut taux de rétention d'élèves au secondaire de tous les conseils francophones, soit 55,1%.

Divers facteurs peuvent expliquer ce bon résultat, soit des installations accueillantes, des enseignants crédibles, et des plans de réussite qui analysent les besoins des élèves.

## Date de la prochaine réunion du CSCE

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mardi 23 février 2021 à 17h.

\*\*\*\*\*

*Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions. Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.*